

## **Renard roux, d'utilité publique ?**

Paul Monnerat (PVL)

Le renard roux occupe une place majeure dans l'écosystème, avec un impact reconnu au niveau international et particulièrement décisif pour le canton du Jura. Son influence s'exerce principalement dans deux domaines : la santé publique et l'agriculture.

D'une part, la prédation exercée par le renard permet de réguler les populations de petits mammifères, notamment les rongeurs qui servent de réservoirs à de nombreux agents pathogènes responsables de maladies telles que la borréliose de Lyme ou l'encéphalite verno-estivale. Plusieurs études menées aux États-Unis et aux Pays-Bas confirment ce lien en soulignant que la présence de renards limite l'infestation des rongeurs par les tiques porteuses de la bactérie *Borrelia*. Cette réalité revêt une importance particulière dans le Jura, classé par l'OFSP parmi les régions suisses à risque élevé pour la maladie de Lyme et l'encéphalite à tiques. Avec plus de 10'000 cas annuels de borréliose à l'échelle nationale et une forte augmentation récente des cas d'encéphalite, la régulation naturelle exercée par le renard constitue un facteur de protection sanitaire non négligeable.

D'autre part, en consommant chaque année plusieurs milliers de campagnols, le renard représente un allié précieux pour l'agriculture. Cette action naturelle de prédation protège les cultures et réduit de manière significative les pertes économiques des agriculteurs.

Malgré ces fonctions essentielles, démontrées par de nombreuses études scientifiques, le statut du renard roux continue de susciter des débats. Il paraît donc nécessaire d'interroger les autorités sur la reconnaissance de sa contribution à la fois écologique, sanitaire et agricole.

**Au vu des faits qui précèdent mes questions au Gouvernement sont les suivantes :**

- 1. Le Gouvernement reconnaît-il officiellement le rôle écosystémique du renard roux dans le canton du Jura, notamment son impact positif sur la santé publique et l'agriculture ?**
- 2. Au regard de l'impact positif du renard roux sur la santé publique et l'agriculture, le Gouvernement envisage-t-il de revoir le statut de cette espèce et sa gestion dans le canton ?**

Je remercie le Gouvernement de ses réponses.

Paul Monnerat (PVL)

### **Co-signataires**

- Sophie Guenot (PCSI)
- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Quentin Haas (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)

- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Jean Froidevaux (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 19 novembre 2025